



14ème législature

Question N° : 90247	De M. Michel Pajon (Socialiste, républicain et citoyen - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse > politique des transports aériens	Analyse > rapport parlementaire. propositions. perspectives.
Question publiée au JO le : 13/10/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Pajon appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les difficultés financières que traverse la société Air France. La plus importante compagnie aérienne française souffre d'un grave problème de compétitivité, ses coûts étant supérieurs de 20 % à 25 % à ceux de ses rivales. De véritables réformes d'envergure doivent donc être menées pour éviter que la survie même de cette compagnie à laquelle les Français sont tous très attachés ne soit menacée. Si ces réformes sont indispensables, elles ne sont pas suffisantes. Le Gouvernement doit impérativement poursuivre la mise en œuvre des préconisations du rapport relatif à la compétitivité du transport aérien français, qui lui a été remis par le groupe de travail présidé par M. Bruno Le Roux en novembre 2014. Il lui demande donc de bien vouloir appliquer les mesures définies comme urgentes par ce groupe de travail, et notamment de modérer l'évolution des redevances aéroportuaires et d'assurer une vigilance maximale sur le respect des normes sociales et fiscales françaises par les transporteurs étrangers.